



Assemblée générale

Distr. générale
27 juillet 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session

Point 17 b) de l'ordre du jour provisoire*

Questions de politique macroéconomique : système financier international et développement

Lettre datée du 25 juillet 2016 adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint deux documents, intitulés l'un « Des infrastructures au service du renforcement de la desserte et de la croissance : document officiel du Groupe pour la gouvernance mondiale » (voir annexe I) et l'autre « Croissance axée sur l'innovation : document officiel du Groupe pour la gouvernance mondiale » (voir annexe II), établis par le Groupe pour la gouvernance mondiale, groupe informel composé des États Membres de l'Organisation des Nations Unies ci-après : Bahamas, Bahreïn, Barbade, Botswana, Brunéi Darussalam, Chili, Costa Rica, Émirats arabes unis, Finlande, Guatemala, Jamaïque, Koweït, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Monaco, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Panama, Pérou, Philippines, Qatar, Rwanda, Saint-Marin, Sénégal, Singapour, Slovénie, Suisse, Uruguay et Viet Nam.

Au nom du Groupe pour la gouvernance mondiale, je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 17 b) de l'ordre du jour.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(Signé) Karen Tan

* A/71/150.



Annexe I à la lettre datée du 25 juillet 2016 adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies

Des infrastructures au service du renforcement de la desserte et de la croissance

Document officiel du Groupe pour la gouvernance mondiale

1. Le Groupe pour la gouvernance mondiale^a se félicite de ce que le G20 continue de s'attacher à combler les lacunes en matière d'infrastructures à l'échelle mondiale. Il s'agit d'un élément essentiel du Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement, mais aussi de l'un des 17 objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

2. Le Groupe se réjouit de l'initiative prise par le G20, présidé par la Chine, de s'intéresser de plus près au renforcement de la desserte à l'échelle mondiale et régionale. On sait d'expérience que la consolidation des liens dans les domaines du commerce, des transports et du numérique se traduit par de meilleurs résultats économiques, eux-mêmes dus à une amélioration de la productivité et de l'efficacité des services et à une augmentation des retombées pour le commerce et les investissements.

3. Les récentes initiatives nationales et régionales concernant la desserte portent sur le commerce, les transports et le domaine financier. Le G20 a un rôle précieux à jouer en vue de créer un effet de synergie entre les différentes initiatives et de faire connaître les pratiques de référence aux pays et régions qui pourront en bénéficier. Cela aide à concevoir des solutions intégrées dans le domaine des infrastructures, d'éviter les doubles emplois et de mieux œuvrer à la croissance au niveau mondial.

4. Le G20 pourrait par exemple envisager de se pencher sur l'alignement des politiques et de la réglementation relatives à la desserte. Il pourrait œuvrer en faveur de la coordination et de l'élaboration de directives cohérentes, en consultation avec les pays non membres du G20 et aux côtés des organisations internationales compétentes, notamment les banques multilatérales de développement. Cela faciliterait la mise sur pied de réseaux mondiaux d'infrastructures mieux conçus et stimulerait l'investissement dans les infrastructures de raccordement.

5. La desserte va au-delà des infrastructures physiques. Dans le monde actuel, la desserte numérique est plus essentielle que jamais et une accélération dans ce domaine peut aider nos entreprises et nos consommateurs à trouver place sur le marché mondial, ce qui stimulerait la croissance économique et le développement. Elle offre un réel potentiel de croissance, étant donné qu'à l'heure actuelle une part considérable de la population de nos pays est encore coupée du monde numérique ou ne peut y accéder de manière régulière et fiable.

6. Nous devons trouver ensemble des solutions efficaces avec la participation de toutes les parties prenantes. Dans cette optique, il est indispensable de transformer

^a Le Groupe pour la gouvernance mondiale est composé des États Membres de l'Organisation des Nations Unies ci-après : Bahamas, Bahreïn, Barbade, Botswana, Brunéi Darussalam, Chili, Costa Rica, Émirats arabes unis, Finlande, Guatemala, Jamaïque, Koweït, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Monaco, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Panama, Pérou, Philippines, Qatar, Rwanda, Saint-Marin, Sénégal, Singapour, Slovaquie, Suisse, Uruguay et Viet Nam.

en partenaires stratégiques le secteur privé et les organes chargés de la réglementation des secteurs concernés, en intensifiant pour ce faire les efforts de mobilisation menés auprès d'eux. En particulier, il est essentiel de tirer parti du vaste savoir-faire et des ressources du secteur privé.

7. Pour conclure, le Groupe appuie les objectifs du G20 en matière d'investissement et d'infrastructures, en particulier l'accent placé sur la desserte, et entend collaborer étroitement avec lui dans différents domaines d'action potentiels.

Annexe II à la lettre datée du 25 juillet 2016 adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies

Croissance axée sur l'innovation

Document officiel du Groupe pour la gouvernance mondiale

1. Le Groupe pour la gouvernance mondiale^a prend note du fait que la croissance et la résilience sont les priorités de la présidence chinoise du G20 – en particulier au moyen de stratégies visant à consolider les mécanismes scientifiques, institutionnels et commerciaux – et souhaite faire part de quelques observations afin de stimuler une croissance robuste, durable et équilibrée.
2. Le Groupe souligne qu'il importe de stimuler les relations économiques et de corriger les déséquilibres découlant d'une mondialisation toujours plus prononcée, d'inégalités sans cesse plus marquées et d'une composition démographique diversifiée. Ces tendances de fond s'influencent et se renforcent de multiples façons et posent de nouveaux problèmes à l'économie mondiale.
3. Le Groupe constate que l'Organisation des Nations Unies a fait une place importante à la science, à la technologie et à l'innovation en vue d'atteindre les objectifs de développement durable, et donc de parvenir à un développement durable englobant les dimensions économiques, sociales et environnementales de façon équilibrée et intégrée. L'ONU a également souligné l'importance de la science, de la technologie, de l'innovation et du renforcement des capacités dans le cadre du financement du développement.
4. Le Groupe souligne qu'il importe que le G20 fasse coïncider ses initiatives visant à stimuler la coopération avec ses pays membres dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement. La science, la technologie et l'innovation sont des moteurs du développement durable et aideront à stimuler l'accès au savoir, la création d'emplois et la croissance économique.
5. Concernant l'innovation technologique, le Groupe considère que des investissements dans la science et la recherche, combinés à des politiques publiques favorisant la création d'entreprises, pourraient donner de bons résultats sur les plans économique et social et bénéficier aux populations locales. Les entreprises privées, en particulier petites et moyennes, joueraient un rôle prépondérant dans l'application pratique de ces recherches et donc dans la création d'emplois décents.
6. Pour ce qui est de l'innovation axée sur l'être humain, le Groupe est convaincu du bien-fondé du renforcement de la résilience aux niveaux mondial, national et local en vue d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions et de réduire les inégalités. Les gouvernements, les milieux universitaires et les entreprises privées pourraient agir de façon complémentaire de

^a Le Groupe pour la gouvernance mondiale est composé des États Membres de l'Organisation des Nations Unies ci-après : Bahamas, Bahreïn, Barbade, Botswana, Brunéi Darussalam, Chili, Costa Rica, Émirats arabes unis, Finlande, Guatemala, Jamaïque, Koweït, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Monaco, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Panama, Pérou, Philippines, Qatar, Rwanda, Saint-Marin, Sénégal, Singapour, Slovénie, Suisse, Uruguay et Viet Nam.

façon à donner à chacun la connaissance et les outils^b qui aideront à mettre au point et à tester de nouvelles idées, l'objectif étant de faire face à toute une gamme de problèmes de développement concrets.

7. Dans cette optique, le Groupe mesure l'importance des partenariats public-privé en ce qui concerne l'échange de pratiques exemplaires et la mise à la disposition des pays membres des ressources dont ils ont besoin pour stimuler l'innovation et le développement socioéconomique. Les fondations privées peuvent donner des conseils pratiques et verser des contributions financières, tandis que les populations locales peuvent mieux faire connaître leurs atouts culturels afin de transformer les difficultés en possibilités.

8. Les entrepreneurs jouent un rôle de premier plan et contribuent à une nouvelle croissance en transformant de bonnes idées en débouchés commerciaux pour les petites et moyennes entreprises (PME). En mettant en contact des personnes qui ont les mêmes aspirations, on peut aider les entreprises à innover davantage et à tirer parti des avantages des partenariats entre secteur public et secteur privé, et entre grandes entreprises et PME.

9. Le Groupe est partisan d'une meilleure adéquation entre les politiques et les mécanismes d'innovation nationaux qui font intervenir une pluralité d'acteurs, afin de resserrer la collaboration en faveur des infrastructures scientifiques et des infrastructures de recherche et de répondre à la demande en produits et en services novateurs à venir.

10. Dans cette optique, le Groupe se félicite des progrès accomplis par le G20 en ce qui concerne une croissance mue par l'innovation. Il entend collaborer avec l'Allemagne lorsqu'elle assumera la présidence du G20, afin d'encourager des échanges entre gouvernements, entreprises et autres parties intéressées, l'objectif étant de parvenir à une économie mondiale solide et soutenue.

^b Les plateformes de production participative peuvent servir à rassembler et analyser tout un ensemble de perspectives individuelles au moyen d'initiatives telles que des compétitions mondiales sur tels ou tels sujets.